

Apprentissage



**Licence
Professionnelle
Productions Animales
Parcours Conseiller en
Elevage, filière viande**

*RNCP N°30159
Diplôme de niveau 6*





Objectifs visés

L'objectif de cette formation en alternance est de préparer les apprenants au métier de conseiller en élevage*, plus spécifiquement pour la filière viande (production bovine, ovine, porcine et volailles).

Les apprenants sont formés sur les thématiques techniques de l'alimentation, la reproduction, la génétique, la santé animale, les innovations techniques ... mais aussi sur les aspects de communication, techniques de vente, marketing et gestion de projet.

La formation est un « tremplin » facilitant l'accès vers le monde du travail. L'année de formation en alternance étant l'occasion pour l'apprenant d'être immergé dans le monde de l'entreprise.

Conditions d'inscription et prérequis

Organisation de la formation

Formation en un an :

- 35 semaines en entreprise
- 17/20 semaines de formation au CFPPA (600h).
- Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (test de positionnement, VAA).

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5
- Conclure un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une structure de conseil aux éleveurs
- Sélection des candidats sur entretien.
- Public ciblé : jusqu'à 29 ans (sauf exceptions : RQTH, sportif de haut niveau ou créateur d'entreprise)
- Délai d'accès à la formation : au plus tard 3 mois après le début du contrat d'apprentissage.

Contenu de la formation

Les filières « viande » suivantes seront étudiées : bovins, ovins, porcs et volailles.

Pour l'obtention de la licence pro, il faut valider les unités d'enseignement suivants :

- **Communication et conseil en élevage**
- **Marketing et négociation conseiller en élevage**
- **Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale**
- **Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages**
- **Gestion de projet en situation de conseil en élevage**
- **Connaissance de l'animal et de ses produits**
- **Les leviers techniques d'action du conseil en élevage**
- **Anglais scientifique et technique**
- **Projet tutoré** : problématique technique à régler en groupe. Ecrit et oral.
- **Mémoire** : Présentation des missions conseils effectuées en entreprise. Ecrit et oral.

Modalités pédagogiques

- Apports techniques en salle
- Interventions de professionnels
- Visites techniques

Evaluation

La Licence Professionnelle « Droit, Economie Gestion – Mention Productions Animales – Parcours Conseiller en Elevage, éleveur (LPO8601A) » est un diplôme organisé en ECTS. Il est délivré par le Cnam après validation par un jury national.

Le candidat n'a pas la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.



Nos atouts

- Préparation des apprenants au métier de conseiller en élevage filière viande (bovins, ovins, porcs et volailles).
- Apports de connaissances scientifiques et techniques (maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et de la sélection, du bien-être animal) par des visites extérieures.
- Intervention de beaucoup de partenaires extérieurs apportant des connaissances par leur expérience.

Tarifs

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».

Retrouvez nos indicateurs de performance sur notre site internet :

Egalement disponible sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



La structure est engagée dans la démarche H+ :

Présence de référentes handicap, avec un suivi et des adaptations pédagogiques proposés si besoin. Les locaux sont partiellement adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

CFPPA de l'ALLIER

Château de Neuville
03000 Neuvy
www.agriallier.fr

Contact :

Chargée de recrutement
04 70 46 43 67
cfppa.moulins-neuville@educagri.fr



Dernière modification : 27/01/2025